

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An 7 fr.
Six Mois 4 »

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON
PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

Un Défenseur de l'École Laïque sous le second Empire

(SUITE)

Les prérogatives de l'Etat ont donc trouvé en Rouland un infatigable défenseur, très averti, connaissant à fond les dispositions réglementaires et législatives, et sachant les interpréter avec une irréfutable logique.

Le cardinal Mathieu, dans une autre occasion, traduisait à sa manière le terme *nommer* qu'emploie le Concordat. « Dans le style de nos lois, le mot *nommer* signifie deux choses : ou la nomination directe, qui est la présentation, ou la nomination de confirmation, qui est l'institution. Voulez-vous voir, Messieurs, l'acte solennel du 26 messidor an IX, que l'on appelle Concordat de l'an X. Vous trouverez, articles 4 et 5, que le Premier Consul comme les évêques et les archevêques. C'est la nomination de présentation, car il n'institue pas. — Non, Monseigneur, reprend Rouland, c'est le droit de nomination, droit de la couronne de France, que vous ne pouvez affaiblir ».

Nous n'avons pas ici à rappeler dans le détail l'historique des rapports de Rouland avec le clergé séculier : il nous suffit de connaître les points essentiels de sa doctrine.

Vis-à-vis des congrégations, il observe ce que Waldeck-Rousseau appelait plus tard « la doctrine ferme et traditionnelle de la tutelle nécessaire de l'Etat ». Un magistrat concordataire et gallican ne peut éprouver pour les ordres religieux qu'une sympathie modérée. Rouland, tout en rendant hommage à leur piété, comme à leur zèle charitable, enseignait avec défiance leurs progrès en France. « Je n'aime pas que ces ordres réguliers arrivent si vite à la richesse à travers leur vœu de pauvreté. Je vois avec regret que, laissant à notre clergé séculier toutes les fatigues et tous les sacrifices, ils lui enlèvent encore et ses ressources et son recrutement. Je vois avec regret beaucoup de nos églises ou paumes ou délabrées, quand les réguliers flânent le faste de leurs maisons et de leurs chapelles, et quand ils détournent les fidèles et du temple et du prêtre de la paroisse ».

Les congrégations présentent de nombreux dangers ; leur prosélytisme envahit les familles par la création de leurs-ordres, par des affiliations qui n'ont pas toujours pour objet la véritable piété ; elles risquent, un jour ou l'autre, si l'on n'y prend garde, et si l'on n'y met ordre, « d'étouffer ou d'exclure les institutions laïques ». Ce sont des organisations étrangères dont les chefs résident à l'étranger et qui vivent de l'argent français. « La multiplication abusive des congrégations et de leurs établissements, en augmentant leurs besoins et les causes de leur ruine, active la nécessité des quêtes, des aumônes, des secours, et engendre ainsi de graves sujets de défiance. » Elles ne menacent pas seulement la sécurité et la prospérité matérielles du pays, elles menacent aussi son unité morale, en constituant, par leurs écoles, deux jeunes hostiles : « Je ne les vois pas sans inquiétude posséder de nombreux établissements d'instruction, non pas que je ne leur sois hostile, mais que je ne sois inquiet de leur bonne direction morale et religieuse, mais je crains que l'instruction qu'elles donnent, au point de vue social et politique, ne perpétue chez nos enfants les dissentiments et les antagonismes dont nous souffrons tant aujourd'hui et qu'il faudrait effacer dans l'intérêt de l'avenir ».

Le seul moyen d'enrayer un mal qui grandit tous les jours, comme le démontre l'existence de nombreuses communautés d'hommes et de femmes simplement tolérées, c'est d'appliquer la loi, et d'exiger de toute communauté l'autorisation, car l'autorisation « garantit à tout le monde qu'il n'y aura pas, au milieu de la société publique et régulière, des associations distinctes, spéciales, sans que leur but, leurs moyens, leurs statuts ne soient connus et vérifiés ». L'autorisation reste toujours facultative pour le gouvernement, libre de l'accorder ou de la refuser, d'après l'appréciation qu'il fait des ressources, de l'opportunité et de l'utilité des établissements qui sollicitent la concession de la personnalité civile. L'Etat s'il est prévoyant, ne peut borner son droit à une simple formule d'autorisation. La question de savoir si on doit autoriser les communautés religieuses ne dépend pas de la seule volonté, de la seule existence de ces communautés, mais elle est subordonnée à des questions d'utilité.

Un des collaborateurs de Rouland a dit très justement qu'il « consentait sincèrement à faire bon ménage avec la liberté telle que la loi de 1850 l'avait édictée ».

mais qu'il « se refusa à en être dupe ». Rouland n'était pas de ceux qui, après le 2 décembre, auraient sacrifié volontiers l'Université aux rancunes cléricales. Il mettait au nombre des droits régaliens que l'Etat n'aliène point sans amoindrir sa puissance, le droit de former la jeunesse dans ses écoles. « En France, l'Etat dans ses établissements, reste l'Etat enseignant. L'Université reste debout, certaine de son avenir... Elle tient sa mission de l'Etat, et nous lui demandons avec l'Etat une alliance cordiale, sérieuse et complète... Que l'Université nouvelle marche donc résolument dans les voies de l'Etat, puisqu'elle vit par sa volonté et sous son abri tutélaire ». La question de « l'Etat enseignant » est pour le ministre « fondamentale ». Il y revient souvent et avec insistance. « Il était sage et légitime que l'Etat, appréciateur vigilant des exigences sociales, conservât le droit d'instruire la jeunesse et n'abandonnât à personne le soin exclusif de la préparer au service et à l'amour de la patrie ». Sans doute, on a bien fait de proclamer la liberté d'enseignement, mais à la condition que l'Etat en use pour son propre compte, sans renoncer à « sa part d'influence et d'action », sans se montrer indifférent « sur les questions les plus vitales de la chose publique ». « Il eût été insensé, de la part d'un gouvernement intelligent et fort, d'abandonner l'œuvre si utile du chef de la dynastie napoléonienne, et de concéder à tout le monde, sans se réserver aucune part, le droit d'instruire les jeunes générations, et d'exercer ainsi une puissante influence sur les destinées du pays ».

Le gouvernement impérial ne toucha pas à la liberté, mais entreprit de la restreindre aux limites légales, sans entrer ouvertement en conflit avec l'Eglise. Fort-tout avait posé en 1854 le principe de la lutte entre les établissements publics et privés, lutte pacifique, loyale, mais où l'Etat se réservait beaucoup d'avantages. Rouland accepta « sans arrière-pensée cette lutte « honorable et avantageuse pour tous ». « Il était bon que sous le régime de la liberté, le sacerdoce qui l'avait appelée de tous ses vœux cherchât à conquérir sa place dans l'éducation des générations nouvelles ». Mais il vit le danger éventuel du monopole reconstitué au profit de l'Eglise. S'il insistait sur la nécessité d'imposer aux associations religieuses une autorisation préalable, justifiée par des besoins dûment constatés, c'était pour ne pas leur confier « aveuglément le droit considérable d'enseigner et de distribuer des lettres d'obédience », car il fallait « empêcher des entraînements religieux qui méritaient d'être combattus par des concurrences ou à un enseignement d'une déplorable faiblesse ». Dans un document officiel, il fait allusion à ces congrégations, « qui auraient pu ou voulu tout concentrer dans leurs mains ». Plus tard, en qualité de ministre président du Conseil d'Etat, il prononçait au Sénat ces paroles qui en disent long sur ses intimes convictions : « Nous n'admettons pas en France l'Eglise propriétaire exclusive du droit d'enseignement. Nous lui avons fait en 1850 une concession loyale, la liberté. Vous l'avez, cette liberté, vous l'avez obtenue... telle au moins que le législateur de 1850 a jugé convenable de la constituer. Gardez-la, mais ne demandez rien de plus. Et en vérité, le clergé à cette époque a acquis la liberté d'enseignement dans des proportions énormes relativement à l'ancien état de choses ».

On devine dans cette déclaration l'expression d'un regret. Il est évident que l'Empire, surtout dans la période dite « libérale », cherchait à entraver les progrès des établissements religieux, et Rouland ne leur accorda jamais la moindre faveur, le moindre privilège. L'Etat enseignant, dans sa pensée, devait s'efforcer de regagner le terrain qu'il avait perdu en 1848, et ne laisser reprendre aucun avantage à ses adversaires.

Dans ses rapports avec l'enseignement privé, Rouland ne se départit point d'une prudente réserve qui est quelquefois une prudente défaite. Jamais sa tolérance n'alla jusqu'à faciliter les usurpations que tentaient les congrégations au détriment des écoles publiques, jamais il n'hésita à s'opposer à la création de tel collège religieux dont il redoutait la concurrence. « Il est sage et utile que le gouvernement maintienne, disait-il, l'équilibre entre l'enseignement laïque et l'enseignement congréganiste au moyen de la surveillance et des droits que la législation lui confère ».

(A suivre).

NOS FACULTÉS

FACULTÉ DE DROIT
La science financière
à la Faculté de droit

M. Bouvier a continué lundi dernier 6 courant l'étude qu'il avait commencée sur « la plus-value foncière » et dont nous avons rendu compte.

Dans son précédent cours public, M. Bouvier avait établi, par des offres et des statistiques, l'existence d'une augmentation incontestable dans la valeur du sol et dans le revenu foncier. Dans le cours de lundi dernier, il a recherché alors quelles peuvent être les causes de cette plus-value.

Il en a indiqué trois :
La première est une cause naturelle. Il y a plus-value due à la nature elle-même en cas de découverte, par exemple d'une mine ou d'une richesse naturelle inconnue jusqu'à présent, découverte due au hasard ou au fait d'un tiers.

Une seconde cause est le fait même du propriétaire. Il augmente lui-même la valeur de son terrain par sa bonne gestion, par son travail personnel ou par l'emploi de ses capitaux.

Enfin, la troisième est l'organisation sociale ; en d'autres termes, il existe une plus-value sociale, d'origine collective, qui n'est due ni au travail, ni aux capitaux du propriétaire. M. Bouvier a montré de quelle façon l'organisation sociale agit sur l'augmentation de la rente : par l'organisation politique et administrative, par le progrès qui est le résultat d'efforts collectifs, par l'accroissement de la population. Le professeur a rappelé les développements « étonnants » de l'Américain Henry George sur les effets de l'augmentation de la population. Henry George a popularisé la question de la propriété foncière et de l'impôt sur la plus-value s'attachant à la terre dans toute société qui se développe.

Dans un prochain cours public, M. Bouvier examinera la question, qui est la suite naturelle des développements précédents : étant donné l'existence d'une plus-value sociale, d'origine collective, la collectivité n'a-t-elle pas un droit sur cette plus-value ? Et quels peuvent être les moyens par lesquels l'Etat ou les municipalités vont s'en attribuer au moins une partie ? C'est cette recherche qui fera l'objet du cours suivant.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

La société des Amis de l'Université donnera sa sixième conférence dimanche prochain 12 mars, à deux heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.

M. Joseph Chailley, député de la Vendée, parlera de la « condition présente de la France dans le monde ».

On n'a pas oublié les deux conférences que M. Chailley a déjà faites à Lyon sur « Java » et sur « l'Inde anglaise ». Les problèmes coloniaux ont acquis à M. Chailley une grande réputation et les Anglais eux-mêmes ont emprunté plusieurs fois ses vues profondes sur la politique et sur la colonisation anglaise.

Dimanche prochain, M. Chailley parlera de la France, de sa vie, de son avenir. Y a-t-il vraiment lieu de désespérer de notre pays, comme tant de pessimistes le répètent chaque jour ? Quelles sont nos chances de maintenir dans l'ère concurrence mondiale nos traditions de force et de grandeur ?

M. Chailley, qui adore son pays, saura dans ce beau sujet s'élever au-dessus des contingences de la politique et les Amis de l'Université s'empresseront de venir entendre sa parole éloquent et autorisée.

NOS HOPITAUX

Ouverture du cours de M. le Professeur Roque

Judi matin, à 10 heures, le professeur Roque faisait sa leçon d'ouverture à l'une des deux cliniques médicales de la Faculté, à l'Hôtel-Dieu, remplaçant dans cette chaire le professeur Lépine, atteint par la limite d'âge. L'amphithéâtre ne pouvait contenir ceux que leur attachement, leur amitié attirait à ce premier cours. On remarquait dans la salle M. Caillier, président du Conseil d'administration des hospices, et plusieurs administrateurs, M. le recteur, le doyen et les professeurs de la Faculté de médecine, les officiers généraux et supérieurs du corps de santé, des membres du corps médical, des chirurgiens, amis et anciens élèves du professeur Roque, les étudiants civils et militaires, venus nombreux.

En termes précis, souvent élevés et touchants, le professeur évoqua le riche et fructueux enseignement de celui qui le précéda pendant plus de trente années.

F. DUTACQ.

Il redit sa méthode, ses théories, sa science clinique, ses expériences de laboratoires, fécondes et sûres, basées sur des déductions justes. Il rappelle ce que le professeur Lépine demanda à la chimie, à la biologie, à la bactériologie, à la physiologie pour expliquer les effets et les causes. Il résume son œuvre considérable, énumère ses travaux de revues et insiste sur son traité du diabète, écrit après vingt années d'études, classiques, aujourd'hui. Ce travail donne au professeur Lépine une réputation scientifique mondiale dont est fière l'Ecole lyonnaise.

Le professeur Roque l'assure qu'il continuera cette voie ainsi tracée et si féconde en résultats heureux. Il formera des médecins sûrs en leur faisant étudier les malades, et instruits en fréquentant les laboratoires annexés à la clinique, des procédés expérimentaux complétant l'observation des symptômes.

Des salves d'applaudissements accueillent les dernières paroles de cette intéressante leçon qui promet aux étudiants dans la clinique du professeur Roque un enseignement qui fera d'eux d'utiles, bons et savants praticiens.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DES LANGUES MODERNES DE L'ACADÉMIE DE LYON

La Société pédagogique a reconstitué son bureau pour l'année 1911 :

Président, M. Douady, Université de Lyon ;
Vice-président, M. Mignon, Université de Lyon ;

Vice-présidente, Mlle Mathieu, lycée de jeunes filles de Lyon ;
Secrétaire, M. Gonthard, lycée Ampère ;
Trésorier, M. Dumont, lycée Ampère ;
Assesseurs, M. Bazemerie, lycée Saint-Etienne ; M. Gillet, collège Chalons-sur-Saône ; M. Goy, école Normale ; M. Chaurand, lycée Ampère.

Nous prions nos collègues de l'Académie qui ne font pas partie de notre société de vouloir bien se joindre à nous. Les collègues n'appartenant pas à l'Académie, mais habitant près de Lyon, auraient avantage à le imiter. Ils formeraient ainsi le noyau d'une autre société régionale qui naîtrait plus tard dans leur académie. Il existe quatre sociétés groupées autour des universités de Paris, Lyon, Lille, Caen. Elles ne s'occupent que d'études pédagogiques et des intérêts de l'enseignement des langues modernes.

Le 25 mars, au Palais de la Bourse, à 8 heures, M. Mignon, professeur à l'Université, fera une conférence qui intéressera particulièrement les commerçants de Lyon, sur « les Marchands Florentins-Lyonnais et l'humanisme au XV^e et XVI^e siècles. Elle sera présidée par M. le Recteur de l'Université de Lyon ».

Le secrétaire, GONTHARD,
Professeur au Lycée Ampère.

OFFICE SOCIAL

Causerie de M. le professeur Pic

Lundi dernier, l'assemblée générale annuelle de l'Office social réunissait les principaux membres du comité au local de la rue de Vauban. Après la lecture du compte rendu moral et financier, l'ordre du jour appela la nomination du bureau pour le nouvel exercice. Cette formalité fut d'autant plus rapidement accomplie que l'on s'empressa, par acclamations, de maintenir dans leurs fonctions les membres du bureau sortant.

Après avoir remercié ses collègues de la nouvelle marque de confiance qu'ils lui témoignaient, le président, M. Paul Pic, a fait, en une causerie d'une simplicité voulue, mais avec sa précision coutumière, un réquisitoire nourri et serré des méthodes parlementaires, en montrant, spécialement, en ce qui concerne la législation du travail, la médiocrité des produits et le rendement dérisoire de notre machine à légiférer.

Assurément, on est depuis longtemps d'accord pour reconnaître l'imperfection des organes et le mauvais fonctionnement de la mécanique parlementaire. Mais dès qu'il s'agit d'indiquer les causes et d'appliquer les remèdes que de cris discordants !

Pour les uns, « c'est la faute au gouvernement » ; pour d'autres, il faut incriminer le mode actuel de scrutin ; d'autres encore croient plus juste de s'en prendre à eux-mêmes et de s'appliquer la devise : « Les peuples et les gouvernements qu'ils méritent », estimant que les institutions ne seront réellement meilleures que le jour où la masse des individus sera elle-même améliorée. Le malheur est que les individus ne se séparent pas des institutions et que les uns et les autres s'influencent réciproquement.

N'importe et quoique empreinte de pessimisme, l'opinion de M. le professeur Pic me semble aisément acceptable, à savoir que le « sens civique » nous fait en général beaucoup trop défaut, que trop de

gens se désintéressent des questions sociales, qui pourraient apporter aux hommes de bonne volonté, à ceux plus avisés, qui tentent de les résoudre, l'aide de leur bon sens et de leur compétence.

Tant que l'électeur le plus modeste ne saura ou ne voudra pas faire le départ entre les intérêts collectifs et les intérêts particuliers, pour laisser à son député le soin de s'occuper exclusivement des premiers, on peut affirmer à coup sûr que tous les procédés imaginés pour donner aux représentants plus d'indépendance et de dignité, tous les moyens, préconisés pour donner plus de valeur et d'efficacité

au travail parlementaire ne seront que des palliatifs.

Qu'il y ait moins de solliciteurs, de quémandeurs et de profiteurs parmi le peuple souverain, que les citoyens soient plus dignes de ce nom et alors, conformément à l'adage, ils auront sûrement des représentants meilleurs, ceux qu'ils mériteront, et ces représentants feront de meilleure besogne.

Conclusion : c'est aux œuvres d'éducation que doivent aller tous les efforts et toutes les préoccupations.

Jacques MEURÈDE.



CHEZ LES ETUDIANTS

Il nous paraît intéressant de reproduire le discours que M. Georges de Portoriche prononça au banquet annuel de l'Association générale des Etudiants et des Etudiantes de Paris.

Après avoir évoqué le souvenir du fils bien-aimé qu'il a perdu, il remercie l'association de lui faire le plus doux des hommages.

Car, il n'est pas, dit-il, de marque d'estime ni d'affection qui soit comparable à celle que vous octroyez. Car aucune branche de laurier n'est plus glorieuse ni plus émouvante que celle que vous tend la main d'un jeune homme. Car ceux qui ont vécu de longs jours savent que la jeunesse ne ment pas.

Les victoires officielles et même les réussites populaires ne suffisent pas à vous gagner. Vous réclamez autre chose. On ne capte pas votre cœur par des prestiges, et encore moins par des manèges. Vous n'êtes pas des électeurs qu'on abuse ni qu'on achète. Il faut vous plaire. On ne peut faire avec vous que des mariages d'amour. Il faut vous plaire par son œuvre, son caractère, voire par certains défauts, si ces défauts sont exempts d'hypocrisie et de calcul. Bref, vous représentez l'imprudence de la vie et la conscience intellectuelle.

Combien d'hommes fameux, suivis de cent clients, auxquels il a manqué la folle amitié de la jeunesse !

Je salue en vous tous la gloire future de la science et des lettres ; et quand je dis vous tous, je comprends vos camarades des universités lointaines, ceux de la France et ceux d'ailleurs. Je n'oublie pas que vous êtes les frères et les sœurs des jeunes hommes et des jeunes femmes qui travaillent par delà nos frontières, qui enrichissent aussi la pensée universelle. Et cela quelquefois dans des patries moins libres, moins heureuses que la nôtre. Je leur offre ma sympathie sans distinction de races, de croyances ni de convictions. Et je me remémore les vers de Lamartine :

Je suis concitoyen de toute âme qui pense.
La vérité, c'est mon pays.

Jusqu'ici, grâce à nos loix généreuses, les femmes pouvaient conquérir tous les grades universitaires. Toutes les carrières libérales ou scientifiques leur étaient, je crois, ouvertes, comme aux hommes. Mais je m'étais laissé dire qu'une certaine défiance, une défiance héréditaire, subsistait quelquefois chez ceux qui sont les forts envers celles qui sont les faibles.

Vous n'avez pas voulu que cette injustice persistât, et nous décrétons ce soir son abolition solennelle.

Quelle que soit la grâce ou la fragilité des jeunes filles qui sont présentes, elles ne sont plus désormais que des émules.

Désormais vous vous souviendrez que ce sont non seulement des camarades dont le cœur vaut davantage que le nôtre — ce qu'il était concédé depuis longtemps — mais des camarades dont le cerveau est aussi puissant que le nôtre — ce qu'il était temps de reconnaître publiquement et sans galanterie.

Et d'ailleurs les découvertes de la science, mille œuvres d'art, tant de livres immortels ne sont-ils pas là pour attester cette évidence déniée par nos pères ?
Hypathie d'Alexandrie, Dorothee Klumpke, Sophie Kowaleski, Caroline Herschell, Sophie Germain, Mme Curie : autant de noms inséparables de l'histoire de la chimie et des mathématiques.

Et nous savons tous combien la peinture, le journalisme, le roman, la poésie et toutes les professions prétendues inutiles doivent aux femmes de gloire qui nous ont précédés ou qui sont autour de nous. Je n'ai qu'à baisser les yeux pour apercevoir des fronts célèbres.

Mes chers amis, il ne me reste plus qu'à vous offrir les conseils annuels de chaque président et j'aurai terminé ma tâche délicate. Mais quels conseils oserais-je vous donner, moi qui les trois quarts du temps n'ai pas eu de raison dans ma vie ?

Pourtant si je pouvais vous fournir un précepte tiré de ma propre expérience, je vous proposerais celui-ci :

Travaillez loin du monde. Ne frayez qu'avec vos camarades ou vos égaux. Echangez entre vous vos idées et vos sentiments. N'ayez pas peur de vivre à part, en marge, comme si toutes les portes vous étaient fermées.

Le monde, je vous le certifie, fait peu de bien et beaucoup de mal. Il ne procure que des plaisirs contestables, il détruit l'originalité, et ce qui est pire, il entame l'indépendance. N'allez pas dans le monde. C'est dans le monde que l'on rencontre la forme la plus laide et la plus contagieuse de l'ambition. Je veux parler de l'arrivisme. Vous savez ce que c'est que l'arrivisme. Un bien vilain mot d'ailleurs et une bien vilaine chose.

L'arrivisme est d'abord une méconnaissance de la justice, car s'il traduit le désir d'arriver, il traduit surtout le désir d'arriver avant son tour, avant les autres, et sans respecter leurs droits, leurs titres, leurs travaux. L'arrivisme est ensuite une bassesse de l'âme, car on n'aquiert d'avance un peu prompt sur ses émules que par la flatterie envers les puissants, que par la recherche et l'exploitation de toutes les circonstances.

Etre arriviste, c'est avoir le dessein non de faire beau ou de faire bien, mais de réussir ; c'est chercher le but qu'on s'est fixé non par la route droite et ensolée, mais par les chemins de travers, par les raccourcis mal fréquentés. C'est se tenir du côté des forts, hélas ! plutôt que du côté des grands. C'est taire ses convictions lorsqu'elles sont incommodes et se parer d'idées factices et avantageuses. C'est employer tout ce qu'on peut ramasser de profitables. C'est tirer bénéfice de tous les sentiments que l'on suscite, de toutes les sympathies que l'on coudoie, et même, ce qui est le plus triste et le plus répugnant, des sympathies désintéressées.

On vous racontera que le monde est un champ précieux d'observation. N'en croyez rien. On ne connaît pas de découvertes, ni de chefs-d'œuvre qui aient été créés en habit noir.

Les grands observateurs et même les grands littérateurs n'ont pas travaillé dans les salons. La vie nécessaire, la vie noblement productive n'habite pas dans les maisons vaines, mais dans les laboratoires, dans les hôpitaux, dans les bibliothèques, dans les musées, dans le cabinet de travail de ces penseurs dont la lampe nocturne, comme l'a dit un poète, éclaire l'univers.

Écartez-vous des coteries électoraux, des agences de réussite, fuyez les débutants trop pressés, dont le front est déjà ridé par l'ambition.

Demeurez là où l'existence est pure, active, intense, violente au besoin. Demeurez là, si vous voulez demeurer jeunes.

Vivez le plus possible, car la vie n'use pas la jeunesse. Elle la maintient, elle la prolonge, elle la conserve.

Il ne faut pas que vos vingt ans soient vieux. Il faut qu'ils soient prodigieux et studieux, maladroits et téméraires. Il faut qu'ils entretiennent en vous cette vigueur de confiance et d'aspirations qui permet à la fois le labeur fécond, le courage utile, et si vous ne me défendez pas de l'ajouter, l'amour véritable et respecté.

L'âme est une, sachez-le ; l'énergie vitale ne découle pas de plusieurs sources. C'est du même fonds humain que jaillissent les enthousiasmes du cœur qui est l'amour.

Prenez la liste des héros et des héroïnes de l'amour.

Rayez-en les malades et les déséquilibrés.

Retranchez-en, si bon vous semble, tous nos chers romantiques, et vous pourrez encore relever sur cette liste nombre d'hommes et de femmes qui se sont illustrés sur les routes les plus différentes, les plus difficiles et les plus nobles ; ceux-ci, par leurs exploits, ceux-là par leurs œuvres ; les uns par leurs découvertes, les autres par leur patriotisme.

Gambetta fut amoureux toute sa vie. Du fond de sa prison, Mme Roland se

confessait à Buzot. Aux pires jours de la Terreur, Camille Desmoulin ne songeait qu'à Lucile. Rappellez-vous les lettres enflammées d'Henri IV à la belle Corisande. Elles étaient datées du champ de bataille : « Mon cœur, c'est merveille de quoi je vis au travail que j'ai. J'attends les ennemis, et Dieu aidant, ils s'en trouveront mauvais marchands. Je vous baise un million de fois. De la tranchée d'Arques ».

Dans le cahier de ses souvenirs, et sous le titre *Amorum*, le savant Ampère nous a livré les plus tendres secrets de son âme.

Victor Cousin et Ravaisson, deux philosophes, furent le jouet des femmes. Guizot, qui s'appellera toujours M. Guizot tant il paraissait grave, fut un amant passionné. Lisez sa correspondance avec Mme de Liéven, commentée par Faguet et vous verrez.

Beethoven, Chopin et Berlioz furent brûlés par la passion. Le Rousseau du *Contrat Social* n'oublia jamais Mme de Warens. Et Racine, dont on veut faire un sage, fut le jeune homme le plus désordonné de son temps. *Andromaque*, *Bérénice*, *Phèdre*, *Bajazet* resteraient les pages d'amour les plus éperdues si *Tristan et Yseult* n'était pas sorti du cœur de Wagner.

Je bois à la jeunesse, c'est-à-dire à l'indépendance, au travail et à la folie des sentiments !

MES NOTES

Le fer prend sa rouille dans le ciment armé, ce qui contribue encore à en maintenir la solidité.

A 70 ans, un homme de corpulence ordinaire a mangé environ 54000 kilog. de nourriture, soit mille fois le poids moyen de sa vie entière.

D'autre part, il a fait, pendant son existence, assez de pas pour couvrir six fois le tour de la terre.

On a construit à Pittsburg (E.-U.) une maison entièrement en verre armé. Son constructeur, Pease, prétend qu'elle est moins coûteuse qu'une maison ordinaire, en même temps qu'elle est plus solide, plus jolie et plus hygiénique. Elle est en tout cas moins humide et plus isolée de la température ambiante.

Morale et science. — M. H. Poincaré dit que d'un indicatif on ne peut faire sortir un impératif. Raisonnablement algébriste, il entend parler d'impératif absolu. Mais il ne s'agit jamais d'absolu ; nous nageons éternellement dans le relatif.

Ce n'est pas seulement la morale scientifique qu'il croit ainsi ruiner, ce sont toutes les sciences d'induction, ou du moins toutes leurs applications. Chaque fois que nous avons agi d'après les faits observés, c'est que nous avons admis que les indicatifs nous poussaient à un impératif, mais à un certain impératif temporaire, relatif, pourtant très suffisant et en pratique durable et résistant.

Après tout, cet impératif n'est qu'un indicatif aussi. Mettons tout à l'indicatif pour contenter votre logique. J'approche mon doigt d'un fourneau chaud, je me brûle ; ne disons pas que de cet indicatif découle l'impératif, qu'il ne faut pas rapprocher de nouveau mon doigt du feu, mais constatons seulement l'indicatif que je n'ai pas envie de recommencer.

Nous éclairons l'esprit de l'enfant sur les conséquences de ses actes, nous lui présentons des tableaux saisissants, ces tableaux provoquent en lui des sentiments, ces sentiments le poussent à des actes, tout cela c'est de l'indicatif. Pascal RRBOS.

Société Lyonnaise des Beaux-Arts

SALON 1911

J'ai encore des éloges et des compliments, peut-être aussi quelques observations de critiques à adresser aux aquaristes, dessinateurs ou pastellistes rencontrés au hasard de la promenade.

On reconnaît de grandes qualités de dessin et d'observation à « Les Derniers pas », n° 674, de M. Bouhéon ; un fusain de M. F. Déchenaux, n° 717, « Décembre à l'Argentine », est très délicatement, très légèrement traité ; l'effet est des plus réussis.

Je louerai sans restriction M. Daricu pour son joli pastel, « Saint-Georges », n° 715, s'il ne me paraissait qu'il a visé

à l'effet et que, pour y parvenir, il s'est contenté de procédés faciles et faciles.

Voici cet excellent M. Seitte avec des « Eillets » n° 854 et encore des « Eillets » n° 857 : deux aquarelles. Des tons chauds, des couleurs gaies, vivantes, criardes parfois, mais toujours nettes, éclatantes, « propres » si j'ose dire ; et cela est si rare chez les artistes qui font des fleurs que l'on prend un plaisir extrême à voir celles de M. Seitte ; c'est donc une édition nouvelle de félicitations que je lui adresse très sincèrement. Je suis sûr du reste de n'être pas discuté et de refléter l'opinion de tous ; je sais bien que certains voudraient, pour être absolument satisfaits, une enveloppe plus douce, un peu plus d'air, d'atmosphère, mais je sais aussi que, quand il veut, M. Seitte peut contenter ces exigeants, et je n'insiste pas.

J'espérais que M. Villon, sans abandonner le genre d'aquarelles qui a fait son succès, élargirait et nous donnerait des œuvres où la légèreté, la délicatesse, la vie prendraient la place des effets lourds, durs, et faciles, trop souvent aperçus ; mon espoir est déçu cette année encore, et ce n'est pas devant « Bord du Lac du Bourget », n° 873, et « Soleil d'Automne », n° 871, que cette impression fâcheuse pourra se dissiper.

Le « Portrait des enfants P... », n° 722, de Mlle Descombes, est une déception. Cette artiste a le souci du détail qu'elle observe avec scrupule ; les enfants P... ont la tête abimée par une tondeuse maladroite ; ce sont là des critiques que l'on ne voudrait adresser qu'à leur seul coiffeur. Et puis, ces visages trop rouges sont sans vie, sans expression, Pastels de commande et non point œuvre d'art.

Les « Roses roses », n° 680, de Mme Bret-Charbonnier, ne sont pas aussi roses qu'on veut bien nous le dire ; ce sont des fleurs passées ou malpropres, et je ne risque pas de rééditer les compliments que je fis tout à l'heure à celles de M. Seitte. Les numéros 678, « Roses » et 679, « Tête d'enfant », ne valent pas beaucoup mieux.

A noter encore une « Fantaisie », n° 689 de Mlle M. Chamecin, un gracieux pastel de Mlle Claude, n° 704, « En Hiver » ; une amusante étude d'enfants, n° 650, de Mlle Bechetolle-Seguin ; deux portraits agréables de Mlle A. Chamecin, n° 687 et 688 et un portrait de Mlle Bonnet. Paix sur la terre aux dames de bonne volonté !

La grande toile, sombre et dure, de M. Chanut, n° 158, « Les Cheminots » est égarée parmi ces travaux, aperçue au moment où j'allais aborder la critique des salles où règnent les toiles, elle m'a effrayé, et m'a fait regretter les œuvres gentilles que je quittais.

Dès la salle I, cette impression s'est dissipée.

SALLE I

Il est dans cette salle un certain nombre de toiles d'un haut intérêt, d'une très grande force de conception, et d'une très heureuse touche.

Je citerai tout d'abord deux portraits du maître Jacques Martin n° 408 et 409, qui tous deux merveilleux, le premier surtout, « Portrait du peintre Fouville » m'a enthousiasmé ; il y a de l'observation, il y a de la vie, il y a de la douceur, il y a de la poésie, il y a surtout la manière de Jacques Martin, et cela suffit.

Voici maintenant M. Piot, n° 488, avec « Portrait de Mme F. C. B. ». C'est une révélation sensationnelle. Bravo ! M. Piot deviendrait le peintre des élégances ; j'ai songé devant sa toile à Boldini, à de La Gandara ; j'ai espéré. Et pourquoi pas ? L'envoi de M. Roll, n° 527, « Tristesse » est d'un grand effet ; qu'il y ait là quelque chose d'un peu trop voulu, d'un peu excessif, et aussi d'un peu artificiel, cela n'est pas douteux ; mais l'impression est forte et il convient de féliciter le maître parisien très chaleureusement.

Les deux toiles de M. Rousseau, n° 538 et 539, « Convoi en marche (Algérie) », « Halte d'Arabes » sont très légères en même temps que très joliment animées et mouvementées ; dans la première, délicieusement embrumée, l'effet de lumière sur la montagne est d'une poésie très douce. Des compliments donc, et des plus vifs.

M. Ch. Lacour a vu très joliment, très délicatement son « Entrée au Vieux-Port », n° 364. C'est aussi d'un poète, et c'est exquis.

Mais revenons, hélas ! aux noircures, aux touches dures, ennuyeuses et pénibles. Je me suis plaint, l'an dernier, de l'exiguïté des envois de M. Bauer ; je

ne le ferai plus ; sa grande toile de cette année, « Songeuse », n° 37, est terriblement ennuyeuse ; cette jeune personne a des idées très noires ; le visage est le reflet de cette âme mélancolique ; les mains se sont noircies à son contact ; tout est gris, tout est sombre ; le vêtement et le décor sont minutieusement peints.

Le « portrait de Mme M... », n° 611, de M. Tony Tollet, est dur à l'exès ; le fond est d'un goût douteux ; j'ai dit plusieurs fois déjà pourquoi je n'apprécie pas cette peinture sèche, sans vie, sans délicatesse et sans poésie. Passons ! Je n'apprécie pas davantage l'œuvre de M. Terraire et ses numéros 597 et 598, « Le Soir au bord de l'Etang (Loire) » et « Paysage en Dauphiné » n'ont pas dissipé cette manière de voir, et l'impression fâcheuse que me produisent régulièrement ces paysages identiques, violacés, durs et artificiels.

Le « Viatique », n° 556 de M. Saubès est une heureuse conception ; j'aurais fallu plus de légèreté et une étude plus approfondie du dernier plan pour lui donner toute sa valeur.

M. Etcheverry est fidèle à sa manière dans « Parterre de Latone à Versailles » ; c'est un coin délicieux de Versailles qui a inspiré le maître. J'ai difficilement reconnu ce paysage, tant il y manque de l'air, de la clarté, de la lumière, de la vie.

« Déjà jour ! », n° 461, de M. Perrachon est une œuvre assez délicate ; l'effet de lumière est très consciencieux, je dirai même très heureux ; le malheur est que l'anatomie de la jeune femme représentée soit par trop fantaisiste et même un peu ridicule.

Très consciencieusement, M. Petit a reproduit un coin d'atelier : « Chez le peintre Henri Zo » ; il y a là un très artistique souci de l'arrangement, mais la tonalité dure et sombre de la toile est fort désagréable.

« Jour de fête », n° 356, de M. C. Jung, est une toile tapageuse, criarde ; ce n'est pas une œuvre d'art.

Le « Chouan » de M. Marius Roy, n° 547, sera certainement recherché des éditeurs de chromo.

Je note encore, au hasard de la rencontre, un portrait banal, trop dur, de M. Bonnaud, n° 85 ; une toile de Mlle Veno d'un dessin douteux et d'un coloris sans attrait ; des fleurs de M. Euler, sans éclat et sans vie aux numéros 243 et 244 ; « Elvire » de M. Sicard, n° 567, dont je ne dirai aucun bien ; enfin, des paysages très fades ou malpropres, des fruits qui ne tentent personne, la « Ville » excepté ; des portraits d'élèves que l'on me saura gré de ne pas énumérer.

J'allais oublier un très louable travail de Mlle Cabane, d'un mouvement fort intéressant, « Chevaux en liberté », n° 146 ; un travail trop vert de M. Biva, n° 78 ; une toile délicate de M. Tattegrain, « Furetage dans les Dunes » et un bon portrait de M. Laurent, n° 372.

Jean SRIZZA.

SERATE ITALIANE

C'est mercredi prochain 15 mars, à 8 heures et demie du soir que la Société des « Serate Italiane » donnera, au Palais de la Bourse, salle des Réunions industrielles, sa grande séance annuelle sous la présidence de M. le Consul général d'Italie, comte Carlo Serra.

M. Maurice Mignon fera une conférence en langue italienne sur le théâtre de Gabriele d'Annunzio et on jouera :

1° La scène III de *Un Sogno d'un mattino di primavera*. (La démente : Mlle Marie-Louise Cartier ; docteur : M. Carlo Rapetti.)

2° La scène I de l'acte II de *La Gioconda*. (Cosino Dalbo : M. Dominique Carabianca ; Lucio Settala : M. Carlo Rapetti.)

3° La scène II de l'acte III de *La Gioconda*. (Silva Settala : Mlle Marthe Privat ; Gioconda Dianti : Mlle Charlotte Barde.)

Des invitations se trouvent chez le secrétaire, M. Carlo Rapetti, 4, cours Gambetta ; à la librairie Georg, passage de l'Hôtel-Dieu, et chez le concierge du Palais de la Bourse.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET D'ÉCONOMIE SOCIALE

Séance vendredi 10 mars 1911, à 8 heures et demie, salons Maderni, place de la Bourse.

Ordre du jour : « L'Hospitalité de nuit et l'assistance par le travail », rapport par M. Camille Balleidier.

Présentation de nouveaux membres. La prochaine séance aura lieu le vendredi 24 mars 1911. Rapport par M. Louis Pradel, membre de la Chambre de commerce.

CAVALCADE DE LA MI-CARÈME

Dimanche dernier, salle Rameau, l'Association générale des Étudiants nous avait aimablement convoqué à la réunion pour l'élection des reines de la cavalcade de la mi-Carême.

La séance était présidée par M. Dujol, le sympathique président de l'A. G. ; MM. Roustan, adjoint au maire, et Leblanc, conseiller municipal, avaient tenu, par leur présence, à assurer nos camarades de la sympathie de la municipalité à l'égard de leur œuvre de bienfaisance.

L'élection des reines ne manqua pas de pittoresque. Que dire d'ailleurs, depuis Aristophane, qui n'ait été dit sur une « assemblée de femmes » ? Dimanche dernier, ces « demoiselles » ne faillirent pas à leur réputation ; pourtant, après un scrutin laborieux, les noms de Mlles René Dubois, pour la soierie ; Aimée Michel, pour la couture, et Germaine Veilleux, pour les grands magasins, sortirent victorieux de l'urne, et tous les assistants furent d'accord que les électrices s'étaient comportées en personnes de goût.

Nous n'avons donc plus qu'à souhaiter bonne chance à l'A. G. et surtout beau temps.

Les commerçants lyonnais auront à cœur, nous l'espérons, de seconder activement les efforts des étudiants. Quelques-uns d'entre eux ont déjà fait parvenir à l'A. G. leur obole : un joaillier — qui désire absolument garder l'anonymat — a notamment offert aux reines un superbe bracelet en or, rehaussé de diamants et de pierres fines. Que cet exemple soit imité de tous.

Voici, d'autre part, une première liste de souscriptions :

- Syndicat d'initiative, 100 francs ; Teste et Cie, 20 fr. ; Hôtel Terminus, 25 fr. ; Taverne de Lyon, 20 fr. ; Comptoir National d'Escompte, 20 fr. ; Brasserie Georges, 20 fr. ; Jean Coignet, 20 fr. ; Galeries Modernes, 20 fr. ; Imprimerie Rey, 20 fr. ; « Lyon Républicain », 20 fr. ; Crédit Foncier, 10 fr. ; Maison Crémieux, 10 fr. ; Belle-Jardinière, 10 fr. ; Justin Godart, 10 fr. ; Café des Beaux-Arts, 10 fr. ; Cazeneuve, 10 fr. ; M. Proust, ingénieur, 10 fr. ; Grialou, 10 fr. ; Dessuzères, 10 fr. ; Barbier, 10 fr. ; docteur Mieuisset, 10 fr. ; Café de la Brioche, 10 fr. ; Grand U, 10 fr. ; Paufique, 10 fr. ; Brasserie Parisienne, 10 fr. ; Brasserie Alsacienne, 3 fr. ; Lambert, 10 fr. ; Legendre, 10 fr. ; Modern-House, 10 fr. ; Mangini, 10 fr. ; Chemiserie de la Bourse, 10 fr.

LES LIVRES

GEOFFROY CHAUCER, par Emile Legouis, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-16 de la collection. *Les Grands Écrivains Étrangers*. Ouvrage orné d'un portrait hors texte. Prix : 2 fr. 50. Paris, Bloud et Cie, 7, place Saint-Sulpice.

« Ce livre s'étonne de venir si tard, le premier en France sur son sujet... Il n'y a en France jusqu'à ce jour aucun ouvrage indépendant où la vie et l'œuvre de Chaucer soient présentés dans leur ensemble ». Ainsi parle l'auteur dans son Avertissement. Nous nous associons à sa surprise, car Chaucer est un très véritable et très divertissant poète qui, s'il fut anglais de langue, fut français peut-être de race, à coup sûr d'esprit et d'art.

Le Chaucer qui paraît aujourd'hui répare un long et regrettable oubli. Notre pays est maintenant aussi bien renseigné sur la vie et l'œuvre du poète que l'Angleterre elle-même. M. Legouis a fait une large place dans son livre aux fameux *Contes de Canterbury* sans pourtant négliger les poésies secondaires qui ont des parties charmantes, surtout l'ardent roman de *Troilus et Criseïde*. Il met en lumière ce que Chaucer doit à nos traditions, et ce qu'il doit aux Italiens, surtout à Boccace. Mais l'étude des influences ne l'absorbe pas tout entier. Il s'efforce vraiment de mettre le lecteur français en contact direct avec le vieux poète. Il analyse plusieurs de ses récits, et traduit certains passages en des vers qui calquent de près le modèle. Il s'attache aussi à faire ressortir la nouveauté de Chaucer qui consiste dans un réalisme cordial, dans une peinture vive et humoristique des hommes parmi lesquels il vécut, dans une fu-

sion plus intime qu'auparavant du sérieux et du comique, du sacré et du profane, de la tendresse et l'ironie.

Ce premier volume fait honneur à cette nouvelle collection des *Grands Écrivains Étrangers* qui constitue une heureuse initiative à laquelle il faut souhaiter un très vif succès.

LES SŒURS BRONTË, par Ernest Dimnet, 1 vol. in-16 de la Collection des *Grands Écrivains Étrangers*, orné d'un portrait. Prix : 2 fr. 50. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Ce livre a tout l'intérêt d'un roman. Les sœurs Brontë sont trois romancières et femmes poètes qui ont vécu vers le milieu du XIX^e siècle et sont aujourd'hui à l'apogée de leur réputation en Angleterre. Leur œuvre est caractérisée par un mélange de force et de fantaisie dont il y a peu d'exemples, mais la lutte pour la vie et pour la gloire qu'elles ont livrée courageusement en silence dans un presbytère du Yorkshire, suffirait à les rendre extraordinairement intéressantes, même si leurs ouvrages étaient moins célèbres. Un fragment qu'on a pu lire dans une revue — le récit de la mort d'Anne Brontë — donne le ton.

Il fallait que cette biographie fût en même temps une étude critique. M. Dimnet a résolu ce problème avec son érudition et son tact habituels. On connaît la compétence dans les choses anglaises qui lui permet d'écrire dans les premières revues de Londres aussi bien que dans les périodiques de son pays. Son livre est, à l'heure qu'il est, l'appréciation littéraire la plus complète qui existe, même en Angleterre, sur ces femmes remarquables. Les critiques le goûteront autant que les amateurs de psychologie féminine.

Le volume inaugure, avec l'intéressant Chaucer, de M. Legouis, une collection consacrée à l'étude des principaux maîtres de la littérature en pays étrangers. C'est là une très heureuse initiative à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir, en souhaitant à cette nouvelle série un plein succès.

Les Joyaux sous la Lampe, Victor Dumont. (Imprimerie A. Rey et Cie, Lyon, 1910.)

Le recueil de vers que vient de publier M. Victor Dumont est intéressant à plus d'un titre. Il révèle un tempérament poétique appréciable : son complet développement semble surtout affaire de temps et de travail. L'inspiration, en effet, ne manque pas : ce qui fait défaut, c'est le métier. Certaines pièces de vers comme la *Volonté de vivre* et en général toutes celles qui composent le *Miroir Voilé* sont jeunes, un peu jeunes même et dépassent le volume.

À côté de ces critiques — qui disparaîtront, répétitions, avec le temps — il y a lieu de féliciter sincèrement l'auteur de quelques pièces particulièrement heureuses. Nous avons lu avec plaisir : *Néapolis*, *Renard et Armide*, la deuxième pièce de *Nocturnes*, etc.

Ajoutons que ces poésies sont élégamment présentées dans un volume qui fait honneur à l'éditeur.

M. DANCOURT.

Anciens Elèves de la Martinière

Le Conseil d'administration de la Société des Anciens élèves de la Martinière rappelle aux sociétaires qu'ils sont invités, avec leur famille, à la quatrième conférence de cet hiver, dimanche 12 mars, à 4 heures et demie du soir, dans le grand amphithéâtre de l'ancienne Faculté des Lettres, Palais Saint-Pierre (entrée rue de l'Hôtel-de-Ville).

La conférence sera faite par M. le docteur Chapout, sur le Tyrol. — De nombreuses projections faites par M. Gams accompagnent cette conférence.

BAL DES ÉTUDIANTS

Le luxe et la folle gaieté déployés au bal annuel des Étudiants lyonnais sont devenus légendaires dans les annales de la vie joyeuse. De toutes parts, Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Dijon, affluent les demandes d'entrée à cette louable fête de charité.

Dans le cadre somptueux du Grand-Théâtre l'on pourra admirer nos plus élégantes parées de travestis inédits et de ravissantes toilettes. De nombreuses bannières exposées actuellement aux Deux Passages récompenseront les lauréats des prix de beauté, costumes, originalité et groupes. Les fervents adeptes de Terpsichore s'en donneront à cœur-

joie, délicieusement bercés aux accords mélodieux de l'Harmonie municipale et parmi les meilleurs artistes choisis sous l'habile direction de la ville. La Commission a eu à cœur de faire de son mieux pour la réussite du bal de sa soirée inspirés du principe auquel ils ne sauraient faillir : s'amuser pour donner du pain aux malheureux.

Dépôt de cartes : Siège de la Commission, 2, rue Emile-Zola. — Aux correspondants, rue des Archers. — Au Salon Louis XV, rue Gasparin. — London House, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Berthou, place des Célestins. — Au Grand U, place de l'Hôpital. — A l'Extrême-Orient, place des Jacobins. — Maison Reydellet, place des Célestins.

Seules, les places de point de vue prises au siège de la Commission sont numérotées.

BIBLIOGRAPHIE

LA BASE DE TOUTE RÉFORME. Santé, richesse et liberté assurées à la société et à chaque individu par l'Alimentation rationnelle. — Prix : 2 francs.

Exposé concis de la Question alimentaire à la lumière des découvertes récentes de la physiologie et de l'anatomie humaine et comparées, de la physique, de la chimie, de la géologie, de l'histoire et de la philosophie.

Ce livre traite la question alimentaire de façon intéressante, instructive et pratique. Il élucide bien des questions touchant à cet important problème, que l'on avait négligé d'examiner jusqu'ici. Il contient les chapitres suivants :

1. La place de l'homme dans la nature. — 2. Chimie et physiologie de la nutrition. — 3. La question des aliments crus. — 4. La supériorité du régime fruitier. — 5. La réforme alimentaire solution définitive des problèmes économiques et sociaux. — 6. Éthique de la réforme alimentaire. — 7. Menus fruitiers pour une semaine. — Analyse de plus de quarante produits alimentaires. — Et beaucoup d'autres points de vue et renseignements nouveaux et utiles.

SOMMAIRE

DU NUMÉRO DU LYON UNIVERSITAIRE du vendredi 24 février 1911

1. La Manie de l'Enseignement moral (P.-A. Dufrenne).
2. Nos Facultés ;
3. Société des Amis de l'Université ;
4. L'Impôt sur le revenu et la dépopulation ;
5. Les Établissements d'Enseignement supérieur ;
6. Un Congrès espérantiste à Lyon ;
7. L'École des examinateurs (suite et fin) (Jules Donady) ;
8. Mes Notes (Pascal Ribois) ;
9. Ligue française d'enseignement ;
10. Bibliographie ;
11. Conférence Bertaux ;
12. Bal des Étudiants ;
13. Tableau des examens ;
14. Feuilleton du *Lyon Universitaire* : Les Cours d'Amour (M^e G. Cohendy).

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES
Chérioux et d'Antreville de la Salle : La Maladie du Sommeil et les Trypanosomiasis animales au Sénégal, broch., 7 fr., net 6 fr. 25.

Chalon : Les Explosifs modernes, cart., 25 fr.
Doyen : Nouveau traitement des maladies infectieuses, l'immunité, br., 3 fr. 50, net 3 fr.

Andoyer : Cours d'Astronomie, br. 12 fr. net 11 fr.
Truc et Chavernac : Hygiène oculaire et inspection des écoles, br., 4 fr., net 3 fr. 50.

Touloze et Piéron : Technique de psychologie expérimentale, 2 vol., cart. 10 fr. net 9 fr.

Brocq et Simon : Consultations dermatologiques, cart. 6 fr., net 5 fr. 50.
Hoefman : Chimie organique, cart., 16 fr., net 14 fr. 50.

Rieux : Précis d'Hématologie et de Cyto-logie, 10 fr., net 9 fr.
Lefèvre : La Philosophie, 1 fr. 95.
Combe : Traitement de l'Entérite muco-membraneuse, br. 3 fr. 50, net 3 fr.

Vigueron : Electrochimie et Electromé-tallurgie, br. 5 fr., net 4 fr. 50.
Vaquez : Les Arythmies, leçons recueillies par le docteur Esmein, 15 fr., net 13 fr. 50.

Tous ces livres se trouvent à la Grande Librairie Médicale et Scientifique, A. MALQNE, 6, rue de la Charité, à Lyon.
Vente. — Achat de Bibliothèques. — Location. — Échanges. — Grandes galeries ouvertes. — Entrée libre.

Feuilleton du *Lyon Universitaire*

6

Une juridiction gracieuse au Moyen âge

LES COURS D'AMOUR

Par M^e Georges COHENDY

Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, directeur de Conférences à la Faculté de droit.

— (SUITE) —

Enfin, il n'était pas jusqu'à des préoccupations nettement psychologiques que l'on ne relevât dans le singulier Digeste : les articles 21 et 22 constatent que le soupçon éperonne l'amour, que la jalousie attise la passion. L'article 4 est peut-être à ce point de vue le plus curieux : « L'amour doit toujours ou croître ou diminuer ». C'est la condamnation de l'amour paisible, dont la flamme brille, discrète et sûre, et l'exaltation de l'amour ouragan, qui bouleverse : n'est-ce pas, hésitante encore, la conception anticipée des purs romantiques, « au cœur déliant, toujours en mal de volcanisme », suivant une pittoresque et méchante formule.

Messieurs, le Code d'Amour fut consciencieusement, respectueusement interprété ; et, grâce au soin touchant qu'a mis André le Chapelain à recueillir les plus précieuses décisions, il nous est donné de contempler ce rare spectacle : la théorie et la pratique, aussi éloignées toujours que le rêve et la réalité, sachant, pour une fois, mêler leurs efforts.

Parmi ces arrêts, plus soigneusement rédigés que les meilleurs des jugements de Louis le Gros ou de Philippe le Bel, il est une décision fondamentale de la comtesse de Champagne : elle applique, avec un courage et une adresse infinie, l'audacieux article 1^{er} :

« Nous disons et assurons, par la teeneur des présentes, que l'amour ne peut être enduré sans droits sur deux personnes mariées, comme il le fait sur deux amants. Ces derniers s'accordent tout, librement, gratuitement, sans aucune espèce de contrainte, tandis que les époux sont tenus de ne rien se refuser par devoir, par obéissance, *ex debito*. Il est d'ailleurs constant que le Dieu d'amour ne couronne les vrais combattants de sa milice qu'en dehors du joug conjugal. »

Cet arrêt, fermement motivé, devint un véritable article de foi.

D'autres sentences prônent la courtoisie, la chevalerie. Devant la cour d'Éléonore, une châtelaine tradit son amant : elle l'accuse d'avoir forfait à l'honneur en manquant à un rendez-vous. Le chevalier invoque la force majeure, prouve qu'il dut reconduire un pèlerin blessé par une troupe de brigands. Considérant que

le premier devoir d'un chevalier chrétien est de secourir son semblable, le tribunal déboute la plaignante.

Une dame avait fait jurer à son amant de ne la jamais louer en public ; un jour, entendant tenir sur elle de malsonnants propos, il ne put se contenir, et vengea l'honneur de celle qu'on outrageait. Elle prétendit qu'il avait failli à sa promesse. La comtesse de Champagne lui donna tort, estimant qu'on ne saurait reprocher à personne de se conduire en chevalier.

Un seigneur revint défiguré d'un loyal combat en l'honneur de sa belle. Pouvait-elle le repousser ? Ermargarde de Narbonne répondit par la négative, jugeant, conformément à l'esprit de la loi, que l'amour doit prendre sa source ailleurs que dans la seule attraction sensuelle.

C'est cette pensée aussi qui explique la rigueur avec laquelle sont condamnées les infractions à la fidélité.

Un chevalier, ayant deux maîtresses, ne pouvait en aimer aucune sans tromper l'autre ; il fut surpris : toutes deux portèrent plainte. La comtesse de Flandre rendit le jugement suivant, bref, inflexible :

« Le méchant doit être privé des bonheurs des deux dames ; aucune femme ne peut plus lui accorder son amour, ni même lui parler ou lui sourire. »

Une jeune fille avait promis à un troubadour, parti très loin, de lui accorder à son retour un baiser ; appelée à exécuter sa promesse, elle s'y refusa, déclarant qu'à l'âge où elle s'était engagée elle était encore inconsciente. Sybille d'An-

jou, consultée, la taxa d'infidélité ; elle permit au poète de lui prendre un baiser, et même, sous cette condition, à laquelle il ne dut certes pas se dérober, qu'il lui en ferait immédiatement la restitution.

Un secrétaire avait été chargé par son seigneur de messages amoureux ; trouvant la dame à son gré, il ne prit pas garde qu'il parlait pour son propre compte ; et le malheur voulut qu'il fût trop attentivement écouté. La comtesse de Champagne décida de

COURAGE ET DOULEUR. — La douleur est l'école du courage, mais pour le malade, c'est un facteur inutile de complication de la maladie...

viennent même à ceux qui ont un estomac délicat ou un intestin sensible ; il suffit d'ajouter au quart d'un verre d'eau ou de tisane chaude qui sert à les avaler, une pincée de bicarbonate de soude.

LANGUES ETRANGERES MODERN SCHOOL 32, Rue de la République, 32 (à côté des Deux-Passages) TRADUCTIONS

AMEUBLEMENTS COMPLETS Rayons de bureaux, bibliothèques, sièges et tentures HENRI BONJOUR, FABRICANT Cours de la Liberté, 42-44, LYON

DESINFECTION PAR LES VAPEURS SECHES DE FORMOCHLOROL C. TURQUIER, 8, quai de l'Hôpital

TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE J. RUETTARD FILS 61, Rue de la République LYON

LINOLEUMS BOURRELETS DE CALFEUTRAGE PERFECTIONNES L. GIRARD Nettoyage par le vide des Appartements, Bureaux, Cliniques, etc.

Restaurant POIRSON Rue Stella, 4, LYON SERVICE à la CARTE et à PRIX FIXE

PETIT PARIS LINGERIE, BLANC, BONNETERIE Réduction aux Membres de l'Université

THE SPORTSMEN VETEMENTS BONNETERIE G. DENAT & P. CASSAS 21, Rue Gentil, 21 LYON

LUNETTES et pince-nez en tous genres LÉON REGAD Opticien - Fabricant 1, Cours Gambetta, LYON

BEAL Frères Succrs 15, Rue de la République, LYON MUSIQUE - PIANOS Vente-Abonnement Vente et Location

CHEMISES, FAUX-COLS et MANCHETTES EN TOUS GENRES AU MERISIER Rue de la Barre, 4 LYON

AVIS Le LYON UNIVERSITAIRE insérera volontiers toutes communications relatives aux œuvres scolaires, post-scolaires, universités populaires, petites "A", etc.

CAOUTCHOUC T. GONTARD 18 et 20, rue Victor-Hugo, LYON GUTTA, FIBRE, AMIANTE DANS TOUTES LEURS APPLICATIONS

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE MOBILIER ASEPTIQUE Maison LAFAY & SOUEL Bureaux et Magasins: 16, rue de la Barro LYON

LA SURVEILLANCE DE L'ACTION DES MEDICAMENTS. — Il est des médicaments externes, dont on ne peut douter de la réelle efficacité thérapeutique, mais dont l'usage mérite cependant d'être surveillé attentivement pour différentes raisons.

cette intolérance par différents symptômes. Ceux-ci intéressent la peau et se caractérisent par des éruptions. On comprendra donc qu'un malade atteint d'une affection de peau puisse se méfier d'un médicament qui provoque encore d'autres troubles cutanés.

TABLEAU DES EXAMENS

PREUVE DE DISSECTION DU PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT Jury : MM. Testut, président ; Patel, Latarjet. Candidats : MM. Pintenel, Hanotte, Branche, Costédoat, Ferrier (P.), Layet, Bresson, Chavériat, Sassié, Sorrel, Mlle Penderji, MM. Cornet, Prunet, Alet, Niel, Mauguère, Echilley, Badin, Duffau.

Le mercredi 15 mars, à 9 heures et demie du matin. (Salle des Examens. — N° 2.) PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT (Oral) Jury : MM. Testut, président ; Laroyenne, Tavernier. Les candidats admissibles suivant l'ordre d'inscription.

PREUVE PRATIQUE DE MEDECINE OPERATOIRE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1re partie) Jury : MM. Vallas, président ; Laroyenne, Leriche. Candidats : MM. Richard (Gab.), Roche, Pruneau, Bricard, Bocca, Sigaud, Mazade, Serre, Bessière, Robert (P.), Fort.

Jury : Arloing, président ; Courmont (P.), Mouriquand. Candidats : MM. Aveline, Galou, Vermale, Walter, Amster, Liégeois. Le mercredi 15 mars, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 1).

PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT (Oral) Jury : MM. Renaut, président ; Latarjet, Tavernier. Candidat : M. Streissel. Et les candidats admissibles suivant l'ordre d'inscription.

Jury : MM. Testut, président ; Patel, Latarjet. Les candidats admissibles suivant l'ordre d'inscription. Le mardi 14 mars, à 9 heures et demie du matin. (Salle des Examens. — N° 2.)

AVIS Le LYON UNIVERSITAIRE insérera volontiers toutes communications relatives aux œuvres scolaires, post-scolaires, universités populaires, petites "A", etc.

MESDAMES Si vous êtes PALES, TRISTES, NERVEUSES Si vos digestions sont difficiles, vos fonctions douloureuses c'est que Vous êtes anémiques

AUX GALERIES MODERNES - Edmond YESIN 55, Place de la République, LYON ACCESSOIRES POUR CYCLES, AUTOS ET MOTOS Agence de la CYCLES "FULGOR" MOTO-RÈVE

NOUVEAUTÉS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES Nouvelle Pratique Médico-Chirurgicale illustrée, publiée par Brissaud, Pinard et Reclus, t. I et II, reliés 40 fr., net 36.

Weston, Manuel d'analyse organique, 3 fr., net 2 fr. 75. Monternet, Yves Alex. de Marbeuf, 10 fr., net 9 fr.

CYCLES "LAPIERRE" Touriste - Route - Piste ACCESSOIRES au PRIX du GROS L. LAPIERRE-GERMAIN Constructeur breveté

CHOCOLAT MENIER CACAO - MENIER

PARIS-LONDRES MAX ENGLISH TAILOR 7, Rue Président-Carnot RÉDUCTION AUX MEMBRES DE L'UNIVERSITÉ

AU CHEVAL BLANC Spécialité de Linoléum pur liège et Incrusté, Tapis, Moquette, Toile cirée Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques BÉRAUD Maison de confiance

Photographie d'Art et d'Industrie de MÉDECINE et de CHIRURGIE CH. VOLATIER Successeur de J. GARCIN Maison fondée en 1855

G D BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché

SPECIALITE de CHAUSSURES Pour Pieds difformes, Bots, etc. ORTHOPÉDIE PAILLASSON Fournisseur des Hôpitaux 3, Rue de l'Hôpital - LYON

GONET Location de Pianos et d'Instruments à Cordes FLUTES et CLARINETTES Spécialité de Mandolines et Buteurs

EUMICTINE INDICATIONS : Blennorrhagie, Cystites, Néphrites, Pyérites, Pyélo-Néphrites, Pyuries, Bactériurie, Phosphaturie, Ammonurie Lithiase rénale, etc., etc.

EAUX MINÉRALES NATURELLES Anc. Mais. CHASTAGNER, J. CACHAT, R. SALLAVUARD DESSAUX & TRUCHON 2 et 4, rue des Célestins, LYON

INSTALLATION de LUMIÈRE et TÉLÉPHONES Appareils téléphoniques pour réseaux de l'Etat Sonneries, Porte-voix, etc. MAISON A. DALLOZ 9, Rue Gentil, LYON

MAISON BOULADE J.GAMBS LYON, 8, Place des Jacobins Photographie-OPTIQUE-Electricité

INSTITUT DE BEAUTÉ MESDAMES BAUBIL 75, Rue de la République, LYON Cabinet de Beauté, d'après les derniers perfectionnements des Maisons de Beauté Paris-Londres.

BIBLIOTHÈQUES LIVRES Achat permanent au comptant N'ACHETEZ rien sans voir nos OCCASIONS Xavier COURBON LYON, 16, rue Gentil (Près la Lyédo)

FLANELLE VÉGÉTALE et QUATE de PIN MAISON SCHMIDT-VERRIER A. LABBEY 5, place Bellecour LYON

Horlogerie Bijouterie Joaillerie "AU BON GOUT" JH GOUZON 62, Rue Victor-Hugo, LYON

OFFICE UNIVERSEL Renseignements de toute nature. Enquêtes sûres et précises, Recherches, Surveillances concluantes. Solvabilité de la clientèle. Toutes affaires loyales! Louis COURT, Directeur Rue Centrale, 30, au premier, LYON

A. Casimir FRARIN 4, Rue de la République, LYON CHAPLIER du Barreau, de la Magistrature, des Universités, de l'Armée, de la Finance, et du Haut Commerce.

CHAUSSURES CHAPERON Supérieures aux Meilleures 17, Rue Châteaubert (côté Rhône) LYON

INJECTIONS INDOLORES. — Parmi toutes les méthodes employées dans le traitement de la syphilis, celle des injections intra-musculaires profondes a conquis la première place à cause de son efficacité certaine, et de son dosage rigoureux de la qualité de mercure absorbé. Le seul reproche à faire à ce traitement est la douleur qu'il provoque, surtout chez les nerveux.

Pour laisser aux malades le secours d'un traitement aussi actif, les Laboratoires DALIN préparent des ampoules de bi-iodure de mercure indolore. Cette absence de douleurs dans les injections avec les Ampoules DALIN explique leur succès autant auprès des docteurs qu'auprès des malades.

Les Laboratoires DALIN, 1, rue de la Martinière, 3, place St-Vincent, à Lyon, préparent les AMPOULES DALIN BI-IOUDURE de Hg. INDOLORES et contentent les prix médicaux aux étudiants. Bien formuler : BI-IOUDURE INDOLORE DALIN. Dr R. T.

COUTELLERIE EN TOUS GENRES A. MOREL 19, Rue Auguste-Comte, LYON RASOIRS DE SURETÉ ET TOND. USES

RECHERCHES SUR L'HEXA METHYL ACETYL AMIDO QUENOINE Cette formule est la composition exacte d'un nouveau produit sédatif. Dès son apparition, il a eu la faveur du corps médical qui a pu se convaincre de son efficacité dans les douleurs en général : névralgies, rhumatismes, sciaticues, douleurs de la ménopause, etc.

UN PROGRÈS REEL Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'Épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS recommandés par le Lyon-Universitaire P. MORAUD, 19-28, rue du Piat, Librairie, Papeterie, Imprimerie

ÉCOLE DE Culture Physique 19, Place Bellecour, LYON Méthode scientifique du Professeur AUG. CLAUDE

PANSEMENTS et Fournitures Chirurgicales H. DAGAND 7, Rue de la Platière LYON

Echos des Spectacles GRAND-THEATRE. — Vendredi 10 mars, à 8 heures et demie, dernière représentation, pour les adieux de M. Fabert, de l'Opéra, Pantagruel, l'immense succès, avec MM. Fabert, de l'Opéra, Reynal, Rudolf, Mallet, Euryale, Lavarenne, Van Laër, Révaldi, Miss Nora d'Argel, Mmes Martin, Rambaud, Del'homme.

CELESTINS. — Après la belle représentation de Montmartre, de M. Pierre Frondain, la direction des Célestins, après tant de nouveautés, a tenu à reprendre, pour deux jours, un des plus beaux succès d'antan. On jouera en effet mardi et mercredi 15 courant, Zaza, le triomphe de la si sympathique artiste Suzanne Munte, qui, bien entendu, est engagée pour cette reprise.

NOUVEAU-THEATRE. — Après « Hamlet », le drame d'Alexandre Dumas et de Paul Meurice, qui servait comme pièce de début au Nouveau-Théâtre à M. Beuve, a permis à cet artiste de pouvoir, dans un rôle difficile, faire apprécier comme talent aux spectateurs toutes ses qualités de comédien.

THEATRE-CASINO-KURSAAL. — Seule, une troupe aussi complète, aussi variée que celle du Casino-Kursaal présentait mardi, pour la reprise du music-hall, pouvait, au lendemain du spectacle unique et grandiose de la « Revue Fleurie », avoir quelque attrait pour le public qui en effet s'est intéressé au programme qui lui était offert.

THEATRE DE L'HORLOGE. — Après plus de quatre-vingts représentations consécutives de cette joyeuse et incomparable revue de l'Horloge, dont le colossal succès fera époque à Lyon, la direction, voulant ajouter un attrait de plus à la Revue de Lyon, a donné cette semaine sept scènes nouvelles sur les récentes actualités locales et sur les événements du jour, non pas ces scènes vides de sens, parodiées sur des faits anciens ou des copies plagiées sur d'autres œuvres similaires, mais de l'amusante critique englobant le nouveau et augmentant encore cette gaieté débordante qui a fait le succès de la revue de l'Horloge.

SCALA. — Tous les jours sans exception, dans l'après-midi et dans la soirée, l'American-Biograph donne non pas des séances se succédant d'heure en heure, mais bien, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, deux représentations, une à 2 h. 1/2 et l'autre à 8 h. 1/2, durant chacune près de trois heures. Le programme de ces représentations est si parfaitement composé, il est si judicieusement établi qu'il a toujours mérité l'avantage de plaire aussi vivement aux spectateurs grands que petits, qu'il est pour sûr la plus intéressante des attractions.

GRANDS BAINS DES TERREAUX 5, rue Sainte-Marie-des-Terreaux (Près la rue d'Algérie) — LYON —

Maison spéciale pour le transport des Malades et des Blessés A TOUTES DISTANCES

Orthopédie, Bandages APPAREILS ORTHOPÉDIQUES EN TOUS GENRES

E. DOUISSET, S^r 95, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LABORATOIRES GUILLEMERD 34, rue Sainte-Hélène, LYON

GUITINE BLANCHET D'hygiène végétale aux principes actifs de VITON ALBON

J^H DESHERTAUD PHOTOGRAPHE 31, 35, Rue Victor-Hugo LYON

LA VALEUR ÉNERGÉTIQUE DE L'ALIMENTATION AZOTÉE. — Il fut une mode de prôner l'alimentation lacto-végétarienne. Aux arthritiques, aux artérioscléreux, on se mit à défendre la viande qui favorise les auto-intoxications.

ANTISEPTIQUES LAROCLETTE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE COTONS HYDROPHILES Crêpes Larochette

TEINTURE et DÉGRAISSAGE MAISON AYBRAM 6, Avenue Berthelot, LYON

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES Maison V^o ROBIN & ses Fils 38, Boulevard des Brotteaux, LYON

SAUVEZ VOS CHEVEUX AVEC LE MERVEILLEUX PÉTROLE HAHN

GRAND ENTREPÔT LYONNAIS DE HOUILLES, COKES ET AGLOMÉRÉS P. HONTA

Imprimerie WALTENER & C^{ie} 3, Rue Stella, 3 LYON

RESTAURANT de la Place Gaijleton 41, Rue Saint-Hélène

J. BILLARD PENSION DE FAMILLE Depuis 70 francs par mois

FARINES POUR RÉGIMES Diabète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS ET PÂTES AU GLUTEN Légumes secs toujours renouvelés

H. LENOIR 12, Place de la Miséricorde, LYON

AU CHINOIS 11, Rue Centrale, LYON

Fabrique de PAPIERS PEINTS Imitation vitraux

AÉRO-ASPIRATEUR A. LONGHI BREVETÉ S. G. D. G.

GRANDS BAINS DES TERREAUX 5, rue Sainte-Marie-des-Terreaux (Près la rue d'Algérie) — LYON —

Maison spéciale pour le transport des Malades et des Blessés A TOUTES DISTANCES

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LABORATOIRES GUILLEMERD 34, rue Sainte-Hélène, LYON

GUITINE BLANCHET D'hygiène végétale aux principes actifs de VITON ALBON

J^H DESHERTAUD PHOTOGRAPHE 31, 35, Rue Victor-Hugo LYON

LA VALEUR ÉNERGÉTIQUE DE L'ALIMENTATION AZOTÉE. — Il fut une mode de prôner l'alimentation lacto-végétarienne. Aux arthritiques, aux artérioscléreux, on se mit à défendre la viande qui favorise les auto-intoxications.

ANTISEPTIQUES LAROCLETTE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE COTONS HYDROPHILES Crêpes Larochette

TEINTURE et DÉGRAISSAGE MAISON AYBRAM 6, Avenue Berthelot, LYON

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES Maison V^o ROBIN & ses Fils 38, Boulevard des Brotteaux, LYON

SAUVEZ VOS CHEVEUX AVEC LE MERVEILLEUX PÉTROLE HAHN

GRAND ENTREPÔT LYONNAIS DE HOUILLES, COKES ET AGLOMÉRÉS P. HONTA

Imprimerie WALTENER & C^{ie} 3, Rue Stella, 3 LYON

RESTAURANT de la Place Gaijleton 41, Rue Saint-Hélène

J. BILLARD PENSION DE FAMILLE Depuis 70 francs par mois

FARINES POUR RÉGIMES Diabète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS ET PÂTES AU GLUTEN Légumes secs toujours renouvelés

H. LENOIR 12, Place de la Miséricorde, LYON

AU CHINOIS 11, Rue Centrale, LYON

Fabrique de PAPIERS PEINTS Imitation vitraux

AÉRO-ASPIRATEUR A. LONGHI BREVETÉ S. G. D. G.

GRANDS BAINS DES TERREAUX 5, rue Sainte-Marie-des-Terreaux (Près la rue d'Algérie) — LYON —

Maison spéciale pour le transport des Malades et des Blessés A TOUTES DISTANCES